



LISTE DES DELIBERATIONS

DU COMITE SYNDICAL DU 17 MARS 2025

Approbation du P.V. – Signatures

Liste des délibérations :

Délibération n° 2025.05 : Compte rendu des décisions prises par le Bureau : information
Examinée le 17 mars 2025 et approuvée à l'unanimité

Délibération n°2025.06 : Convention avec la société DRIMM pour le tri de collectes
sélectives : validation et autorisation de signature
Examinée le 17 mars 2025 et approuvée à l'unanimité

Délibération n° 2025.07 : Convention avec la société COVED pour le tri des emballages
ménagers recyclables: adoption d'un nouveau tarif
Examinée le 17 mars 2025 et approuvée à l'unanimité

Délibération n° 2025.08 : Tarif de vente de chaleur à la société CVE : fixation du tarif pour
l'année 2025
Examinée le 17 mars 2025 et approuvée à l'unanimité

Délibération n° 2025.09 : Contrat avec les éco-organismes CITEO / ADELPHE pour la reprise
des déchets d'emballages ménagers, imprimés papiers et papiers à usages graphiques :
validation et autorisation de signature
Examinée le 17 mars 2025 et approuvée à l'unanimité

Délibération n° 2025.10 : Reversement des soutiens à la communication et aux ambassadeurs
du tri à partir du 1er janvier 2025 : fixation des modalités
Examinée le 17 mars 2025 et approuvée à l'unanimité

Délibération n° 2025.11 : Soutien au broyage des déchets verts : fixation du tarif pour 2025
Examinée le 17 mars 2025 et approuvée à l'unanimité

Délibération n° 2025.12 : Construction d'une chaufferie biomasse et gaz et d'un réseau de
chaleur à Gaillac (24.071) : autorisation de signature des marchés
Examinée le 17 mars 2025 et approuvée à l'unanimité

Délibération n° 2025.13 : Réseau de chaleur Gaillac Ville : adoption des tarifs
Examinée le 17 mars 2025 et approuvée à l'unanimité

Délibération n° 2025.14 : Délégation du Comité syndical au Président : autorisation du
Président pour la signature des conventions d'apport de déchets basées sur des tarifs délibérés
Examinée le 17 mars 2025 et approuvée à l'unanimité

*Toutes les délibérations sont consultables au siège social de Trifyl, ou par simple demande
au secrétariat – secretariat@trifyl.fr*